

ATL - LES RESOLUTIONS ADOPTEES
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21/05/2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2008, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés, et prend acte des rapports des commissaires aux comptes.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leurs gestions relatives à l'exercice clos au 31/12/2008.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par l'A.T.L d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 50 Millions de Dinars, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'élire les administrateurs suivants pour un mandat de 3 ans finissant à la date de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2011 :

Membres	Représenté par	Qualité
Slimène BETTAEIB	Lui même	Président
ATB	Jamel JENANA	Membre
Fethi BLANCO	Lui même	Mandaté par l'ATB
ATI	Othman ZAHEG	Membre
SOCIETE ENNAKL	Firas SAID	Membre
Sahir JEJELI	Lui même	Mandaté par société ENNAKL
BNA	Youssef IDANI	Membre
Kamel GUESMI	Lui même	Mandaté par la BNA
SPDIT SICAF	Mohamed Ali BAKIR	Membre
SEFINA SICAF	Ferid ABBES	Membre
Chedly Ben Ammar	Lui même	Membre
Ridha Zerzeri	Lui même	Membre

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes suivants pour les exercices 2009-2010 et 2011 :

- Ahmed Mansour « Deloitte »
- Abderrazek El Gabsi « GEM »

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Monsieur Moncef Dakhli comme conseiller auprès du Conseil d'Administration pour une période de 3 ans.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence à 12.000,000 dt (net) par administrateur.

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2008 comme suit :

TABLEAU DE REPARTITION DES BENEFICES

1	Résultat net de 2008	5 325 393
2	Résultats reportés de 2007	380 197
	Bénéfice distribuable (1+2)	5 705 590
3	Réserves légales (5% du résultat)	285 280
	Reliquat :	5 420 311
4	Réserves pour réinvestissements exonérés	1 500 000
5	Réserves pour risques généraux	1 500 000
	Reliquat :	2 420 311
6	Dividendes 15%	1 500 000
	Reliquat :	920 311
7	Réserves pour fonds social	166 270
	Reliquat :	754 041
8	Résultats reportés de 2008	754 041

Le dividende de l'exercice 2008 est fixé à 0,150 Dinars par action.

Le paiement des dividendes sera effectué auprès des intermédiaires en Bourse et des Banques et ce conformément à l'instruction n°16 de la STICODEVAM et en application de la loi 94/117 du 14/11/1994.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publications légales ou de régularisations.

ARAB TUNISIAN LEASE "ATL"
BILAN APRES AFFECTATION AU 31 DECEMBRE 2008

BILAN - ACTIFS
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre 2008	31 décembre 2007 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	1 373 341	1 697 467
CREANCES SUR LA CLIENTELE		
Créances de leasing	208 741 716	172 234 451
Moins : provisions	-6 746 177	-5 392 185
	201 995 539	166 842 266
Clients et comptes rattachés	10 494 731	12 164 276
Moins : provisions et agios réservés	-7 848 238	-9 692 672
	2 646 493	2 471 604
Total des créances sur la clientèle	204 642 032	169 313 870
PORTEFEUILLE TITRES		
Immobilisations financières	10 822 390	9 779 055
Moins : provisions	-355 970	-355 969
	10 466 420	9 423 086
VALEURS IMMOBILISEES		
Immobilisations propres	5 856 624	5 543 509
Moins : amortissements	-1 846 728	-1 764 560
	4 009 896	3 778 949
AUTRES ACTIFS		
Autres actifs	11 353 203	8 158 895
Moins : provisions	-281 890	-247 340
	11 071 313	7 911 555
TOTAL DES ACTIFS	231 563 002	192 124 927

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en dinars)

	31 décembre 2008	31 décembre 2007 (*)
PASSIFS		
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 100	2 100
Dettes envers la clientèle	1 457 774	1 292 153
Emprunts et ressources spéciales	174 841 940	151 909 527
Fournisseurs et comptes rattachés	12 379 109	10 368 695
Autres passifs	4 652 630	4 148 396
Total des passifs	193 333 553	167 720 871
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	17 000 000	10 000 000
Réserves	20 475 409	14 023 859
Résultats reportés	754 040	380 197
Total des capitaux propres après affectation	38 229 449	24 404 056
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	231 563 002	192 124 927

ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2008

	Résultat	Capital Social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour Fonds Social	Réserves pour Réinvestissements Exonérés	Réserves pour Risque divers	Report à Nouveau	Total
Solde au 31/12/2008 avant affectation	5 325 393	17 000 000	1 000 000	5 000 000	684 227	9 139 632	1 200 000	380 197	39 729 449
Affectation approuvée par l'AGO du 21/05/2009	-5 325 393		285 280		166 270	1 500 000	1 500 000	1 873 843	0
Dividendes								-1 500 000	-1 500 000
Solde au 31/12/2008 après affectation	0	17 000 000	1 285 280	5 000 000	850 497	10 639 632	2 700 000	754 040	38 229 449

*** Résumé des principales résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2009:**

- Approbation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2008 et quitus aux administrateurs,
- Election des membres du Conseil d'Administration pour les années: 2009, 2010 et 2011.
- Fixation d'un dividende de 0,150 Dinars par action, soit 15 % de la valeur nominale, qui sera mis en paiement à compter du Lundi 01 Juin 2009.
- Autorisation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de cinquante millions de dinars
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes monsieur Ahmed Mansour "Deloitte" et monsieur Abderrazek El Gabssi "GEM" pour les exercices:2009-2010 et 2011.